

2017-8115
2018-05-22

B.I.O. BLAST 610

COMMERCIAL

GUARANTIE:

Methylene bis(thiocyanate) - 10%

No D'HOMOLOGATION 24924.01

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER

POISON

SENSIBILISANT CUTANE POTENTIEL

CORROSIF POUR LA PEAU ET POUR LES YEUX

LIRE L'ETIQUETTE AVANT L'EMPLOI

FABRIQUE AUX E.-U.A.

Mortel ou toxique si avale ou inhale.

CONTENU NET 215 kg

DuBois Chemicals Canada, Inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, Suite 1600
Toronto, ON M5X 1G5
Tel: 1-866-861-3603

MODE D'EMPLOI: ANTIBOUÉ POUR PAPETERIE — POUR LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES RESPONSABLES DE LA FORMATION DE BOUE ET/OU DE LA DÉTERIORATION DU PAPIER :

L'antiboué B.I.O. Blast 610 doit être ajouté à un point du système où il se mélangera uniformément (cuvier de papier brut, batteur ou pile raffineuse, cuvier de machine ou fosse sous toile).

L'application peut être continue ou intermittente durant un certain nombre d'heures par jour ou par quart de travail, selon les caractéristiques du système. Ajouter de 65 à 160 mL d' B.I.O. Blast 610 par tonne métrique de papier produit.

AJOUT INTERMITTENT: Durant 2 heures toutes les 8 heures, ajouter de 115 à 160 mL d' B.I.O. Blast 610 par tonne métrique de pâte (base sèche). Les systèmes fortement encrassés doivent être nettoyés avant le traitement initial.

AJOUT CONTINU: Ajouter de 65 à 130 mL d' B.I.O. Blast 610 par tonne métrique de pâte (base sèche). Si la machine est fortement encrassée doit être nettoyée avant le traitement initial. En cas de difficultés, consulter le représentant DuBois Chemicals Canada, Inc. pour obtenir des conseils techniques.

SYSTEMES DE REFROIDISSEMENT À RECIRCULATION D'EAU — POUR LE CONTROLE DES BACTERIES RESPONSABLES DE LA FORMATION DE BOUE

— Traitement antibactérien (tours de refroidissement, condenseurs à évaporation) : Utiliser de 12,5 à 62 mL d' B.I.O. Blast 610 par 1 000 litres d'eau pour le traitement continu ou intermittent à dose massive de une à trois fois par semaine ou selon les besoins pour maintenir le contrôle. Quand le système est visiblement encrassé, utiliser de 45 à 100 mL d' B.I.O. Blast 610 par 1 000 litres d'eau quotidiennement ou selon les besoins d'élimination. Quand le système est fortement encrassé, le nettoyer avant le traitement initial. Appliquer le produit en un point dans le système où il se mélangera et se distribuera uniformément, par exemple dans la cuvette des tours de refroidissement.

PRECAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS. DANGER! Corrosif pour les yeux. Corrosif pour la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Mortel ou toxique si avale ou inhale.

- Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne pas inhaler les vapeurs ou la brume de pulvérisation.
- Peut dégager des vapeurs dangereuses au contact de l'eau.
- Utiliser dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas pulvériser ce produit dans les systèmes ouverts.
- Porter un respirateur complet approuvé par le NIOSH, des gants résistants aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures, des chaussettes et un tablier résistants aux produits chimiques lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Retirer immédiatement l'équipement de protection et tous les vêtements si ce produit vient en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés du produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond et enfiler des vêtements propres.
- Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.
- Garder le contenant fermé
- Eviter la contamination des aliments pour humains ou pour animaux et de l'eau potable.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si inhale, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler

2017-8115

2018-05-22

le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de preference le bouche-a-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un medecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2017-8115

2018-05-22

Emporter le contenant, (l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Il n'existe aucun antidote spécifique à ce produit. Le personnel médical devrait administrer un traitement symptomatique ou de soutien. À cause de la possibilité de dommages aux muqueuses, il peut être contre-indiqué d'administrer un lavage gastrique. Contient l'éthoxylate de nonylphénol.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de (l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer ces eaux par application directe, nettoyage d'équipement ou élimination de déchets. Le versage brut est interdit. Pour les circuits d'eau de refroidissement en traitant ≈15, 000 L (4 000 gallons), ne pas verser ce produit à (l'air libre dans les circuits d'eau de refroidissement; une pompe doseuse est requise pour cet usage.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou animaux en entreposant ou en éliminant ce produit. Le versage brut est interdit. Ne pas réutiliser les contenants de plastique vides.

ELIMINATION:

1. Fermer la Buse.
2. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.
3. Contacter le distributeur/détaillant pour arranger le retour du contenant.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se débarrasser, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial; s'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Ne pas jeter ce produit dans les cours d'eau. Notifier l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant comme indiqué au No 4.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que (l'utilisation du produit peut entraîner.